

Mairie
Rue du Chêne
25210 MONT DE LAVAL



Compte rendu DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MARS 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Nicolas MILLESSE, Mme Séverine VUILLEMIN, M. Robin DEVILLERS, Mme Marylise RAYMOND, M. Théophile QUARTIER DIT MAIRE, Mme Emmanuelle MARCUZZI, M. Matthieu DEVILLERS, Mme Amandine FILSJEAN, M. Luc ERNST, Mme Julie TRELA, M. Régis PARRA, M. Luc ERNST

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS : Néant

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS : Néant

PROCURATION DONNÉE : Néant

ORDRE DU JOUR :

- Délibération : Vote des indemnités des élus
- Délibération : Détermination des commissions
- Délibération : Délégation du conseil municipal au maire
- Délibération : Désignation des délégués du PNR
- Délibération : Désignation des délégués des communes forestières
- Délibération : Désignation des délégués au syndicat du prieuré
- Questions diverses

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, Mme Marylise FLEURY est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

1. Vote des indemnités des élus

Le conseil municipal délibère sur le montant des indemnités des élus et fixe celles-ci de la façon suivante : 18.9 % de l'indice brut 1027 mensuel pour le maire, 4.2 % pour le 1er adjoint, 4.2 % pour le 2ème adjoint 4.2% pour le 3ème adjoint, 1% pour la conseillère déléguée.

Délégation est donnée au 1er adjoint pour assister le maire dans différentes missions

Délégation est donnée au 2ème adjoint pour le bois et forêt

Délégation est donnée au 3ème adjoint pour la responsabilité des salles communales

Délégation est donnée à une conseillère pour la salle des Combottes

Vote : La délibération est acceptée par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

2. Détermination des commissions

Le Maire présente au Conseil Municipal la mise en place des différentes commissions.

Voir tableau ci-joint

Vote : La délibération est acceptée par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Nous invitons tous les habitants du village à s'impliquer dans la vie locale en rejoignant l'une de nos commissions.

Merci de vous inscrire au secrétariat au 03 81 68 91 26 avant le 20 avril si vous êtes intéressés.

3. Délégation du conseil municipal au maire

Le conseil municipal délègue au maire les compétences prévues à l'article L2122-22 du CGCT. L'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales liste les délégations que le conseil municipal peut octroyer au maire.

Vote : La délibération est acceptée par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

4. Désignation des délégués du PNR

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite au récent renouvellement des conseillers municipaux, il y a lieu d'élire un titulaire et un suppléant au PNR.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

Délégué titulaire : Madame Amandine FILSJEAN

Délégué suppléant : Monsieur Luc ERNST

Vote : La délibération est acceptée par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

5. Désignation des délégués des communes forestières

Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune doit désigner un représentant titulaire et un suppléant à l'association des Communes forestières.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

Délégué titulaire :

M. Robin DEVILLERS

Délégué suppléant :

M. Luc ERNST

Vote : La délibération est acceptée par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

6. Désignation des délégués du syndicat du prieuré

Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune doit désigner ses représentants au Syndicat du Prieuré.

Ont été élus :

Délégués titulaires :

M. Nicolas MILLESSE
Mme Marylise RAYMOND
M. Robin DEVILLERS

Délégués suppléants :

M. Séverine VUILLEMIN
M. Luc ERNST

Vote : La délibération est acceptée par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

7. Questions diverses

- **Location de la salle pour le yoga** : Il est proposé de revoir les conditions de mise à disposition de la salle communale pour l'activité yoga, notamment le tarif appliqué. La décision est reportée au prochain conseil.
- **Ludothèque** : La ludothèque sera présente le 2 avril dans les locaux de la mairie, à savoir la salle principale ainsi que la salle située à l'étage
- **Bois de sciage** : Alain ne dispose plus de stock. Du bois sera coupé dans les bois du village.
- **Travaux du cimetière** : présentation au conseil des problèmes rencontrés.
- **Budget** : réunion de préparation prévue le 8 avril avec Marina.
- **Prochains conseils municipaux** : Le prochain conseil municipal se tiendra le 27 avril. Par la suite, il est décidé que les réunions auront lieu le premier lundi de chaque mois, sauf exception.
- **ONF** : Un rendez-vous avec le garde forestier est à prévoir.
- **Conseil d'école** : le 21 avril à 18h00.
- **Événements communaux** : Le repas de la fête des femmes se déroulera le 29 mai, et celui de la fête des hommes le 3 juillet. L'organisation de ces manifestations sera précisée ultérieurement.
- **Projet école du Luhier** : Un point d'information est réalisé sur l'état d'avancement du projet d'école du Luhier, notamment en ce qui concerne les différentes étapes déjà engagées et celles à venir.



Monsieur le maire remercie les membres du conseil et clôt de la séance à 22h00.

COMPOSITION des COMMISSIONS

SYNDICAT DU PRIEURE
Nicolas MILLESSE
Marylise RAYMOND
Robin DEVILLERS
Suppléant
Séverine VUILLEMIN
Luc ERNST

FETES ET CEREMONIES
Marylise RAYMOND
Emmanuelle MARCUZZI
Séverine VUILLEMIN
Amandine FILSJEAN

BATIMENTS SALLES / CHALETS
Amandine FILSJEAN
Séverine VUILLEMIN
Matthieu DEVILLERS
Luc ERNST
Théophane QUARTIER DI MAIRE

AGRICULTURE FORETS
Robin DEVILLERS
Luc ERNST
Régis PARRA

PNR
Amandine FILSJEAN
Suppléant
Luc ERNST

COMMUNICATION INVIATION
Emmanuelle MARCUZZI
Marylise RAYMOND
Julie TRELA

BUDGET / FINANCES
Nicolas MILLESSE
Séverine VUILLEMIN
Marylise RAYMOND

Syndicat des eaux du haut plateau du Russey
Julie TRELA
Matthieu DEVILLERS
<i>Suppléant</i>
Régis PARRA
Séverine VUILLEMIN

URBANISME VORIE RESEAU
Théophane QUARTIER DI MAIRE
Matthieu DEVILLERS
Régis PARRA
Robin DEVILLERS

APPEL D'OFFRE
Nicolas MILLESSE
Robin DEVILLERS
Théophane QUARTIER DI MAIRE
Séverine VUILLEMIN

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS
Séverine VUILLEMIN
Matthieu DEVILLERS
Emmanuelle MARCUZZI
Luc ERNST
<i>Suppléants</i>
Amandine FILSJEAN
Régis PARRA
Marylise RAYMOND
Robin DEVILLERS

CCPR
Nicolas MILLESSE
<i>Suppléant</i>
Marylise RAYMOND

LISTES ELECTORALES
Amandine FILSJEAN
<i>Suppléant</i>
Emmanuelle MARCUZZI